

## Des PMR à l'amende à cause de leur taxi



Sud Presse - 02 jan. 2018

Page 6

\* Sud Presse : La Capitale

*Les personnes à mobilité réduite peuvent bénéficier du service TaxiBus pour faire une course en taxi sans avoir à payer un tarif exorbitant. Mais dans les faits, le service a de nombreux défauts : il faut prévenir un jour à l'avance, cela n'opère pas le dimanche et les jours fériés, les taxis arrivent parfois avec plus de deux heures de retard... Certaines PMR haussent le ton.*

Jacques et Jean-Marc, tous deux en fauteuil roulant, ont payé environ 500 euros de frais de retard à l'hôpital en 2016. De fait, ils sont très souvent en retard à des rendez-vous ou des manifestations. En cause, le service de TaxiBus pour les personnes à mobilité réduite (PMR) à Bruxelles, et ses nombreux soucis. Bien souvent, les taxis qu'ils ont commandés pour les conduire arrivent en retard, voire très en retard.

« J'ai déjà attendu deux heures trente dans les Marolles une fois, un record », se souvient Jean-Marc. Jacques, lui, est arrivé tellement souvent trop tard à des événements que maintenant, il commande le taxi pour qu'il arrive deux heures plus tôt, quitte à devoir ensuite patienter longtemps. Les retards à l'hôpital peuvent aussi avoir des conséquences directes sur leur santé.

Le TaxiBus, dans sa philosophie, est un projet louable. Il permet aux personnes handicapées de bénéficier d'un taxi à un prix très réduit (1,7 euro), pour compenser le fait qu'ils ne peuvent pas utiliser pleinement le réseau Stib. Si les PMR devaient utiliser un taxi classique, la course leur coûterait très cher, d'autant plus qu'il faut davantage de temps pour les faire monter à l'arrière du véhicule, sur leur chaise.

Mais en pratique, le service a de gros inconvénients. Outre les très problématiques retards, le service n'opère que du lundi au samedi, de 5h à 1h du matin, et ne fonctionne pas les dimanches et jours fériés. On imagine bien qu'il a donc été compliqué pour certains handicapés de fêter les fêtes de fin d'année auprès de leurs proches, en l'absence du service TaxiBus.

Il faut aussi forcément réserver le TaxiBus la veille. « Le jour même, c'est impossible de décaler la course, même si on prévient 8 heures avant. Ça nous bloque, car parfois nos rendez-vous sont décalés à la dernière minute, ou on aimerait rester plus longtemps chez des amis », explique Jacques. Il réclame un meilleur service, le droit de sortir aussi le dimanche et les jours fériés pour voir ses proches, la possibilité de décaler ses courses le jour même, et de la rigueur dans le respect des horaires, « car les PMR ont aussi le droit de se déplacer à Bruxelles et de vivre ».

Interrogé par la députée Fatoumata Sidibé (DéFI) à ce sujet en décembre dernier, le ministre bruxellois de la mobilité Pascal Smet indiquait qu'en 2016, « sur quelque 72.000 voyages réalisés, la Stib a enregistré 370 réclamations par rapport à TaxiBus. Elle a aussi reçu 761 réclamations concernant l'accessibilité de l'ensemble du réseau régulier ». Des chiffres qui semblent bas, selon Jacques, « mais les personnes ne portent même plus plainte, car rien ne change. » Jacques compte pourtant bien faire réagir la Région, c'est son objectif pour 2018.

MH

MH